

**MAIRIE DE MAYRES**



Mayres, le 10 décembre 2021

**AVIS**

Le Conseil municipal se réunira en Mairie, salle du conseil,  
le **Vendredi 17 décembre 2021 à 20h30.**

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du Procès-verbal de la séance précédente,  
Désignation du secrétaire de séance,  
Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriale,
- 1 / Election d'un nouvel adjoint au Maire suite à la démission du 1<sup>er</sup> adjoint au maire,
  - 2/ Signature de la convention SDE07 pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie,
  - 3/ Demande d'acquisition d'un bien communal,
  - 4 / Demande de subvention de l'association Trail La Chaussée des Géants,
  - 5/ Fixation durée d'amortissement des subventions d'équipements versés,
  - 6/ Budget principal : décisions modificatives,
  - 7/ Budget eau et assainissement : décision modificative,
  - 8/ Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du Budget principal 2022,
  - 9/ Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget eau et assainissement 2022,
  - 10/ Signature de la convention de servitude de passage d'une canalisation privée sur la voie publique communale,
  - 11/ Demande à la DIR pour la rétrocession du délaissé du Travers à la Commune,
  - 12/ Comité consultatif de revitalisation du bourg : Projet livret d'accueil,
  - 13/ Demande de subvention association Bazalt et signature de la convention.

Vu l'article 10 de la loi, n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, le public est limité à 6 personnes.

Respect des mesures sanitaires, gel hydroalcoolique à l'entrée, port du masque obligatoire, respect des gestes barrières.

Le Maire,  
Guy LAURENT